DOSSIER INSCRIPTION SAISON 2021/2022

NOM : ……. Prénom : …….

☐ Joueur ☐ Dirigeant(e) ☐ Educateur Né(e) le : …… Catégorie : ……

Coordonnées pour convocation : ……

Mail pour communication : ……

Aucune Licence ne sera pas validée en cas de dossier INCOMPLET ou retard de paiement

PRIX DES LICENCES

CATEGORIES	PRIX jusqu'au 09/07/2021	PRIX après 09/07/2021
U6 - U9 (2012-2015)	130€	140€
U10 - U13 (2011-2008)	140€	150€
U14 - U18 (2007-2003)	145€	155€
FÉMININES (Toutes catégories)	90€	100€
SENIORS	170€	180€
DIRIGEANTS	12€	12€

***Le prix de toutes les licences a été réduit de 10€ par rapport à la saison passée.**

UN DOSSIER COMPLET, C'EST ….. :

- Validation en ligne de la licence dématérialisée pour les joueurs déjà au FC Montlouis l'année précédente.
- Demande de licence validée par le médecin pour tous les nouveaux joueurs.
- Dossier inscription dument remplis et signés.
- Une pièce d'identité du joueur signée pour les nouveaux joueurs (CNI-Permis-Livret de famille pour les mineurs).
- 1 photo d'identité récente.
- Le bon de commande des équipements PUMA renseigné et signé (pas d'échange possible à la livraison).
- Règlement de la licence

REGLEMENT DE LA LICENCE

MONTANT LICENCE : PACK PUMA COMPLEMENTAIRE : TOTAL :

ESPECES	CHQ	ANCV/COUPON SPORT	BON CAF (Chèque Caution)	BON CE (Chèque Caution)	CHQ DIFFERES

Possibilité de régler en 3 chèques (3 mois consécutifs) et avec 1er versement de 100€ minimum.

L'engagement, de l'adhérent et de ses représentants légaux.

En tant qu'adhérent, titre qui m'est accordé après règlement de ma cotisation et à quelque titre que ce soit, (joueurs, éducateurs, dirigeants, arbitres...)

Charte du jeune footballeur

Le football est un sport, prendre une licence est un engagement sérieux qui met chaque joueur à la disposition de ses partenaires, de son équipe et de son club. Afin de bien vivre dans ma passion qu'est le football, tout comme à la maison, je dois respecter certaines règles :

- Je suis garant des valeurs de respect, d'humilité, de solidarité et de travail que véhicule du FC Montlouis.
- Je suis assidu à l'entraînement et je m'engage à porter le survêtement du club avant tous les matchs et tournoi de mon équipe.
- Je respecte chacun et j'utilise un langage approprié et poli.
- Je salue l'ensemble de mes coéquipiers ainsi que les personnes du club à mon arrivée et à mon départ.
- Je connais les règles de fonctionnement de mon groupe qui sont communes à l'ensemble de l'équipe et du club.
- Je m'engage à régler ma licence.
- J'accepte de ne pas participer aux matchs de compétition si ma licence n'est pas réglée en totalité avant le 30/10/2021.
- Je travaille dur pour progresser et aider l'équipe à atteindre ses objectifs. J'encourage mes partenaires quelle que soit la situation. Je m'engage à me surpasser en faisant preuve d'abnégation et de volonté.
- Je suis à l'écoute de mon éducateur et m'engage à respecter les consignes ainsi que ses choix.
- Je connais la structuration du club, son projet, les interlocuteurs, et le mode de fonctionnement.
- La commission discipline est amenée à se réunir pour tout comportement anti sportif et acte moralement et éthiquement répréhensibles. Elle définit librement le barème des sanctions et pourra prononcer l'exclusion du club et/ou le remboursement de l'amende. Je connais le barème des sanctions.
- Je suis à l'écoute du capitaine de mon équipe, qui est le premier relai du coach.
- Je suis responsable de la propreté des vestiaires et des locaux après utilisation.
- Je bannis toute forme de discrimination au sein de l'équipe, à l'encontre des adversaires et l'ensemble des acteurs du football. Je respecte l'adversaire.
- J'apprends à être concentré sur toute la durée du match et des entraînements.
- Je respecte les installations du stade et veille à jeter mes déchets dans les poubelles adaptées.

Guide du(es) parent(s)/ accompagnateurs

Le responsable de l'enfant doit s'assurer de la présence de l'éducateur. Tout comme les enfants ont quelques règles à respecter, les parents eux aussi sont tenus de respecter certaines règles afin d'assurer le bon fonctionnement et la bonne ambiance au sein de l'école de football.

- Je suis garant des valeurs de respect, d'humilité, de solidarité et de travail que véhicule le FC Montlouis.
- Je garantis un engagement de présence sur l'ensemble de la saison du licencié (match, entraînement…) sauf en cas de force majeur.
- Je communique en amont (un mois en avance), les indisponibilités du licencié en charge.
- Je connais la structuration du club, son projet, les interlocuteurs, et le mode de fonctionnement.
- Je ne conteste pas les choix sportifs de l'éducateur en charge de la catégorie.
- Je participe à la vie du groupe du licencié au moins 3 fois dans la saison (transport, repas, lavage des maillots…).
- Je bannis toute forme de discrimination au sein de l'équipe, à l'encontre des adversaires et l'ensemble des acteurs du football.
- Je respecte les décisions de l'arbitre aux abords du terrain par un comportement Fairplay.
- J'encourage et je soutiens mon équipe dans les bons et les mauvais moments.

Information sur le Don aux œuvres

« Les frais engagés par les bénévoles dans le cadre de leur activité associative, non remboursés par l'association, peuvent ouvrir droit, sous certaines conditions, à une réduction d'impôt sur le revenu ».
Article 200 du CGI précise
(…Ouvrent droit à une réduction d'impôt sur le revenu égale à 66% de leur montant les sommes prises dans la limite de 20% du revenu imposable qui correspondent à des dons… au sens de l'article 4B…).
Il vous faut déclarer vos frais sur l'imprimé mis à disposition sur le site et remplir l'attestation Cerfa n° 11580*03 qui sera signée par le club.
Date de remise au secrétariat du club : **Fin Février 2022.**

Information sur le transport des adhérents

Les dirigeants du club, les autres bénévoles de l'association, les parents des mineurs adhérents utilisent très régulièrement leur véhicule personnel pour le compte de l'association en se déplaçant seuls ou en transportant d'autres adhérents.
Certains éléments sont incontournables :

- Le conducteur doit être titulaire du permis de conduire correspondant au véhicule utilisé.
- Le véhicule doit être en bon état et à jour des contrôles techniques le cas échéant.
- Le conducteur ne doit pas être en état d'ébriété, ou dans un état qui le rend inapte à la conduite.
- Le nombre autorisé de passagers transportés dans le véhicule doit être respecté.
- Le respect des règles du code de la route s'impose.
- Durant les pauses effectuées à l'occasion de grands déplacements, les personnes en charge de l'encadrement doivent être particulièrement vigilants quant à la sécurité des personnes transportées, notamment lorsqu'il s'agit de mineurs.
- **A minima, 3 transports devront être assurés par les joueurs ou leur responsable légal – en cas d'impossibilité, une participation aux frais leur sera demandée.**

Infraction routière : Extrait de la législation

Dans ce cadre, dans le Chapitre V : Disposition améliorant la répression de certaines infractions routières, et l'Article 34 ; il incombe désormais à l'employeur (ou association pour nous) de communiquer l'identité des salariés (ou dirigeants) commettant des infractions routières avec un véhicule d'entreprise (ou loué par nos soins).
En effet, le nouvel article L. 121-6 du Code de la route :
A défaut, l'employeur (l'Association) encourt l'amende prévue pour les contraventions de 4ème classe, soit 750€.
Cette mesure entrera en application au 1er Janvier 2018.
A compter de cette date, nous transmettrons donc les coordonnées des conducteurs pour toute infraction routière entraînant potentiellement le retrait de points.

Droit à l'image

Le fait de contracter une licence au FC Montlouis implique l'autorisation tacite de ses licenciés ou de leurs parents de publication de leur(s) photo(s) sur son site internet et sur tout support de communication présentant les actions du club. Cependant, toute personne dont la photo sur ces supports bénéficie du droit de retrait de l'image en nous envoyant un mail en indiquant les références de la (ou des) photo(s) concernée(s).

Par mon engagement, je reconnais avoir pris connaissance du règlement intérieur et m'engage à le respecter.

AUTORISATION PARENTALE

Cet imprimé est obligatoire pour la participation de votre enfant à toute épreuve (stage, tournoi, match…) organisée par le club du FC Montlouis

Je soussigné, **M. ou Mme :**
Demeurant (adresse complète) :
Code Postal : **Ville :**
Tél (1) : **Tél (2) :** **Email :**

Agissant en qualité de : PERE – MERE – TUTEUR LEGAL (Rayer les mentions inutiles) autorise mon enfant :
NOM, Prénom :…….**Né(e) le :**……
A participer à toute épreuve (stage, tournoi, match…) organisée par le FC Montlouis.
En cas de maladie ou d'accident nécessitant une intervention tant médicale que chirurgicale, avec ou sans anesthésie, y compris l'hospitalisation, j'autorise le responsable du rassemblement à faire transporter, le cas échéant, mon enfant vers l'établissement hospitalier le plus proche pour y recevoir les soins ou subir toute intervention qui serait reconnue nécessaire ou urgente par le médecin. (Un refus implique que les parents soient en mesure de prendre en charge immédiatement leur enfant).

N° de sécurité sociale des parents :	
N° et nom de la Mutuelle :	
Date des vaccinations antitétaniques (Joindre photocopie carnet vaccinations)	
Téléphone en cas d'urgence :	

Important : Veuillez préciser ci-après les indications suivantes concernant votre enfant :

Contre-indications alimentaires :	
Médicaments à ne pas administrer et/ou toute autre allergie :	

Je m'engage à prendre en charge les frais occasionnés par tout délit que mon enfant pourrait commettre lors de sa participation à toutes manifestations organisées par le club ou auxquelles il serait invité.
De plus, j'autorise le FC Montlouis à utiliser les photographies et les enregistrements audiovisuels pris à titre individuel.

Fait à ……
Le ……

Signature précédée de la mention
« Lu et approuvé »

AUTORISATION POUR TRANSPORT

PAR AUTOCAR ET VOITURE PARTICULIERE

Je soussigné M. ou Mme …….. autorise les représentants du FC Montlouis à prendre en charge et à transporter mon enfant …….. durant toute la durée de la saison courante ou les manifestations (tournoi, coupes, …) par autocar et/ou voiture particulière.
A compter du …….. je dégage les représentants du FC Montlouis de toute responsabilité vis à vis de mon enfant.
Fait à ……, le ……..

Signature